



Ma soeur est malade et mon frère refuse de la faire soigner

Par **diderm**, le **26/01/2012** à **21:12**

Bonjour,

Depuis plus de 15 ans ma soeur est malade, elle reste enfermée dans sa chambre, ne descend que pour manger. Elle parle toute seule, de temps en temps pousse des cris. Du temps de mon père, il ne fallait rien dire, ne rien faire, il ne voulait pas la faire soigner car pour lui c'était la mettre chez les fous. Mon père est aujourd'hui décédé, mais mon frère qui vit avec elle et mère refuse également, aujourd'hui de la faire hospitaliser pour les mêmes raisons, alors que le trois autre frères sont pour. Nous avons contacté le medecin de famille qui nous a dit que mon frère, vivant avec ma mère est, selon ses dires, considéré comme le tuteur de ma soeur et nous refuse le droit de la faire soigner. Ma mère de 77 ans ne veut intervenir car mon frère menace de partir et donc de la laisser seule avec elle. Nous avons contacté les services sociaux, nous leur avons écrit un courrier resté sans réponse. Il y a quelques mois, ma soeur a enfermé ma mère dans le jardin, elle l'a même insulté. Il y a eu les insultes, les coups peuvent venir. Que peut ont faire, a qui s'adresser, nous sommes inquiet pour notre mère et nous voudrions voir notre soeur soignée mais sommes un peu perdu. Merci d'avance pour votre aide

Par **cocotte1003**, le **27/01/2012** à **19:39**

Bonjour, il doit bien y avoir un médecin traitant qui soigne votre famille, c'est certainement vers lui qu'il faut vous tourner pour connaître exactement le "traitement" déjà à prévoir et vous rendre chez l'assistante sociale. Il faudra probablement faire mettre votre soeur sous tutelle (justice) afin de pouvoir prendre les décisions qui s'imposeront, cordialement

Par **diderm**, le **28/01/2012** à **20:31**

bonjour.

Le médecin traitant, elle refuse de le voir, elle dit quelle n'est pas de ce pays et que son pays s'occupe d'elle. Les services sociaux se disent impuissant, ils nous ont aussi conseillé la demande de mise sous tutelle, mais mon frère vivant avec elle et refusant de la faire soigner risque fort d'être nommé tuteur. Je pense que nous allons quand même faire la demande de mise sous tutelle.

Merci pour votre aide